



# **OBLIGATIONS DU CODE DU SPORT**

**concernant**

## **L'ENCADREMENT RÉMUNÉRÉ**



# EDUCATEUR SPORTIF

## UNE PROFESSION RÉGLEMENTÉE PAR L'ARTICLE L. 212

I.- SEULS PEUVENT, CONTRE RÉMUNÉRATION, ENSEIGNER, ANIMER OU ENCADRER UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE OU SPORTIVE OU ENTRAÎNER SES PRATIQUANTS, À TITRE D'OCCUPATION PRINCIPALE OU SECONDAIRE, DE FAÇON HABITUELLE, SAISONNIÈRE OU OCCASIONNELLE, ..., LES TITULAIRES D'UN DIPLÔME, TITRE À FINALITÉ PROFESSIONNELLE OU CERTIFICAT DE QUALIFICATION ... ENREGISTRÉ AU RÉPERTOIRE NATIONAL DES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES (**RNCP**)

PEUVENT ÉGALEMENT EXERCER CONTRE RÉMUNÉRATION LES FONCTIONS MENTIONNÉES AU PREMIER ALINÉA CI-DESSUS **LES PERSONNES EN COURS DE FORMATION** POUR LA PRÉPARATION À UN DIPLÔME,



# FILIÈRE PROFESSIONNELLE PLONGÉE

**Qualifications délivrées par le ministère des sports**

- ➔ BEES 1 (E3) et 2 (E4) ne sont plus délivrés
- ➔ Depuis 2011
  - BP JEPS modifié en 2016
  - DE JEPS modifié en 2017
  - DES JEPS modifié en 2017 (à la marge)
- ➔ Modification de l'annexe II.1 art A.212-1 du Cds  
Modification partie Hygiène et sécurité prévue avant fin 2018



# BP JEPS

Arrêté du 1<sup>er</sup> décembre 2016 modifié en 2017

☞ Avant 2016 (en 10 UC)

- Appellation : Spécialité « Plongée Subaquatique »
  - Prérogatives : GP (40m) + E1 + Apnée

☞ Après 2016 (en 4 UC avec 2 options : A-Scaphandre et B-Sans scaphandre)

- Appellation : Spécialité « Educateur Sportif » mention « Plongée Subaquatique »
- Prérogatives option A : E2 (sous couvert d'un DE/BEES) + Autonome apnée (20m)/rando
  - Prérogatives option B : Enseignant et entraîneur en apnée (Autonome)



# DE JEPS

Arrêté du 1<sup>er</sup> décembre 2016

☞ Avant 2016

- Appellation : mention « Plongée Subaquatique »
  - Prérogatives : E4 + Apnée

☞ Après 2016

- Appellation : mention « Activités de Plongée Subaquatique »
  - Prérogatives : E3 + Apnée
- Création d'un CC « Plongée profonde et tutorat » → E4



# STAGIAIRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

👉 Prérogatives identiques si

- Convention de stage + EPMSP (ou équivalence)
- Sous la direction d'un DE ou BEES salarié

👉 Rémunération possible

- Déclaration auprès des services départementaux JS



# OBLIGATION DE RECYCLAGE

Arrêté du 9 août 2017

- ☞ Tous les 5 ans pour les DE et les nouveaux BP
  - Avant le 31 décembre de la 5<sup>ème</sup> année
  - Recyclage du dernier diplôme obtenu conditionne le renouvellement de la carte professionnelle
  
- ☞ Tous les 5 ans pour les BEES
  - 1<sup>er</sup> recyclage avant 2020 pour les BEES avant 2000
  - 1<sup>er</sup> recyclage avant 2022 pour les BEES après 2000



# STAGE DE RECYCLAGE

Arrêté du 9 août 2017

- ➔ Dans un établissement sous tutelle du MS (ou conventionné)
- ➔ 21 heures en 3 modules (contenus adaptés par chaque établissement)
  - Module 1 : remise à niveau technique (1 plongée obligatoire)
    - Module 2 : remise à niveau théorique
    - Module 3 : remise à niveau thématique
- ➔ Certificat médical de moins de 3 mois obligatoire à l'inscription.



# ETRANGERS

Cds articles L.212-7 et R.212-88 et suivants

☞ **Travailleurs communautaires avec une expérience d'1 an minimum**  
(demande sur ARQUEDI)

## - Liberté d'Etablissement

- Décision du Préfet PACA (guichet unique) et après avis CRQ, soit avis favorable, soit défavorable soit mesures compensatoires (obligation d'effectuer une épreuve d'aptitude ou stage d'adaptation).
- Délivrance d'une carte professionnelle portant mention de la LE.

## - Libre Prestation de Service (temporaire)

- Décision du Préfet PACA (guichet unique) et sans avis CRQ, soit avis favorable, soit défavorable soit mesures compensatoires (obligation d'effectuer une épreuve d'aptitude).
- Délivrance d'une attestation pour LPS ou 3 mois sans réponse de l'administration

## - Reconnaissance partielle ?



# ETRANGERS

Cds articles L.212-7 et R.212-88 et suivants

## 👉 Travailleurs extra-communautaires

(demande sur ARQUEDI)

### - Equivalence de diplôme

- Décision du Préfet PACA (guichet unique) et après avis CRQ, soit avis favorable, soit défavorable
- Délivrance d'une attestation d'équivalence vers un des 3 diplômes BP, DE ou DES
- Récipiendaire doit demander une carte professionnelle.

## 👉 Professionnels étrangers qui viennent avec leur clientèle

- Mêmes dispositions que LPS (ARQUEDI).